

CERCLE NAUTIQUE DE SCHOELCHER

Tél : 0596 61 20 83 / 0596 61 61 14 – Fax : 0596 61 57 51

Email : cercledenautique-schoelcher@wanadoo.fr

Site : cnschoelcher.net

ACCUEIL de LOISIRS DU MERCREDI

Je Soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Qualité : Père Mère Autre.....

Domicilié(e) à.....

Tél. Dom. :.....Tél. Bur. :.....Tél. : Port. :.....

Adresse email :.....

N° Assuré Social :

Allocataire CAF : oui non Numéro.....

Demande l'Inscription du mineur

Nom.....Prénom.....

Né (e) leà.....

Domicilié(e) à.....

Aux activités proposées par le Cercle Nautique de Schœlcher, dans le cadre de l' « Accueil de Loisirs du Mercredi ».

Mois	Calendrier	7h30 à 14 h	7h30 à 16H30	7h30 à 12h00	Chèque	Espèces	CB
Septembre	20 - 27						
Octobre	04 – 11 - 18						
Novembre	08 – 15 – 22 - 29						
Décembre	06 – 13 - 20						
Total 1^{er} Trimestre							
Janvier	10 – 17 – 24 - 31						
Février	07 - 28						
Mars	06 – 13 – 20						
Total 2^{ème} Trimestre							
Avril	10 – 17 - 24						
Mai	15 – 29						
Juin	05 – 12 – 19 - 26						
Total 3^{ème} Trimestre							

Conditions de paiement : (à remplir par le Secrétaire)

N° versement	1	2	3	4	5	6
Montant						
Date de versement	/...../.....	/...../.....	/...../.....	/...../.....	/...../.....	/...../.....

N° versement	7	8	9	10	11	12
Montant						
Date de versement	/...../.....	/...../.....	/...../.....	/...../.....	/...../.....	

ATTESTATION



Je Soussigné (e)

Nom : **Prénom**

Responsable du mineur

Atteste par la présente,

- Que mon enfant est apte à s'immerger et à nager au moins 25 mètres, ☐
- Me conformer à toutes les dispositions réglementaires et contractuelles de l'Association.
- Avoir pris connaissance :

⇒ **Du règlement de fonctionnement de l'Accueil de loisirs Sans Hébergement**

Etre informé(e) :

- Que toute journée manquée à mon initiative ou à l'initiative de mon enfant ne peut être ni remboursée ni récupérée.
- Qu'en cas de non-paiement, mon enfant n'est pas inscrit
- Que je dois récupérer mon enfant sitôt la séance terminée, le Cercle Nautique n'ayant pas de service de garderie, ne peut pas assumer cette responsabilité.
- Que les téléphones portables, les jeux électroniques et les objets de valeur sont interdits au sein de la structure
- Que les repas sont servis dans les locaux du Cercle Nautique Schoelcher et sont livrés par « DIFPAG (DRHL Restauration) »
- Qu'il faut un minimum de 10 enfants inscrits pour la mise en place de l'activité.

Avoir reçu :

- **Le prospectus pour l'année 2023 - 2024**
- **Une notice individuelle « I.A Sport+ » de la MAIF.**

Je reconnais avoir été informé (e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires dont les capitaux Invalidité et Décès plus importants.

- ☐ **J'accepte de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires.**
- ☐ **Je refuse de souscrire aux garanties complémentaires.**

Fait le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

--